

M. Lalonde: L'opposition officielle est connue depuis des années pour son opposition à toute mesure concernant les allocations familiales. Elle est certainement libre de parler au sujet de ce bill tant qu'elle le voudra. C'est son droit. Mais, ce soir, nous avons eu droit à un discours sur la Commission du blé il y a quelques minutes et maintenant nous venons d'entendre un discours sur le contrôle des prix et des salaires et sur bien d'autres sujets. J'espère que, si nous devons poursuivre encore un jour ou deux...

M. Bell: Il est dix heures. Obstruction.

M. Lalonde: ... au moins, monsieur, sur ce point particulier, les députés vous obéiront et parleront du bill.

Des voix: Règlement!

M. Bell: J'invoque le Règlement. Le ministre a parlé à fond de sa propre mesure.

Des voix: Le vote!

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 40 du Règlement.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—VICTORIA (C.-B.)—LA QUESTION DU TRANSFERT DE L'HÔPITAL À LA PROVINCE—DEMANDE D'EXAMEN DES REVENDICATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, j'ai posé hier une question au ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) au sujet du passage d'un hôpital pour anciens combattants de l'autorité du fédéral aux autorités municipales et provinciales de Victoria et j'ai demandé qu'on tienne compte du point de vue des anciens combattants. En même temps, monsieur, vous avez eu l'amabilité de suggérer qu'il vaudrait mieux en discuter au moment de l'ajournement et je suis certainement d'accord avec vous.

Je voudrais surtout savoir qui ce transfert avantagerait. Me trouvant chez moi pendant le mois d'août, j'ai reçu 51 appels téléphoniques à ce sujet émanant d'anciens combattants qui tous s'opposaient au transfert de l'hôpital des anciens combattants à tout organisme autre que la Direction des affaires des anciens combattants. C'était inhabituel et j'en ai parlé à différentes personnes, dont au personnel de l'hôpital, à deux médecins et à de nombreux patients. Leur point de vue concorde: tous veulent que la situation reste telle qu'à l'heure actuelle.

● (2200)

Victoria n'est pas une ville comme les autres. C'est un lieu de rassemblement pour personnes âgées qui s'y rendent pour vivre leurs derniers jours dans la sécurité. Ceux qui ne vivent pas en Colombie-Britannique ne savent peut-être pas que le coût des soins hospitaliers pour les vieillards est écrasant dans cette ville où les revenus sont généralement faibles. Bien qu'en théorie les programmes d'assurance médicale et de soins hospitaliers y prévoient les soins nécessaires aux vieillards, ils ne les assurent pas en fait. Il est impossible à toute personne ayant droit à ces soins de trouver un lit d'hôpital et elle est dans l'obligation

Ajournement

de s'adresser à une clinique privée où elle devra payer de \$300 à \$600 par mois.

L'éventualité de voir cet hôpital d'anciens combattants dirigé par des civils provoque de fortes inquiétudes chez les anciens combattants âgés de Victoria. Lorsque l'on voit autant de vieillards qu'à Victoria, on comprend vite que leur plus grande préoccupation est la crainte de l'insécurité.

Certains des responsables des organisations d'anciens combattants conviennent que les renseignements communiqués par leur ministère ne vise qu'à les convaincre que ce transfert est inévitable et qu'il ne leur reste plus qu'à se détendre et à en profiter. On leur dit qu'ils peuvent essayer d'obtenir les meilleures conditions possibles. Je ne suis pas enclin à admettre cet argument car nous n'en sommes plus au stade où les plus intéressés pourraient intervenir. Un haut fonctionnaire de l'administration est allé rendre visite au ministre de la Santé du gouvernement provincial, mais on a refusé de me recevoir, même pour prendre connaissance des accords en cours de conclusion. Il est ensuite allé s'adresser aux responsables de la Légion et là encore on a refusé de me recevoir. C'est là une manipulation des représentants du peuple. Je tiens à vous dire, monsieur l'Orateur, qu'un gouvernement bureaucratique de notre pays se fait parfois manipuler par les fonctionnaires supérieurs et cela en est un exemple.

Il y a un an environ, cela n'était qu'une simple rumeur et, il y a quelques années, on nous promettait que certaines conditions seraient remplies. Dans un discours prononcé en 1964, M. Teillet, le ministre des Affaires des anciens combattants de l'époque, avait déclaré qu'il y aurait trois conditions. La première était des locaux pour les traitements des invalides de guerre et la deuxième—celle qui m'intéresse tout particulièrement—était que des institutions communautaires répondant à des normes acceptables seraient créées afin de s'occuper du travail supplémentaire créé par d'autres catégories d'anciens combattants, ce qui signifie que ces anciens combattants pourront suivre un traitement dans leur propre localité, près de leurs proches et de leurs amis.

Cela est exactement ce qu'ils ne peuvent pas avoir, monsieur l'Orateur. Si la direction de l'hôpital des anciens combattants de Victoria doit être transférée aux hôpitaux civils généraux, plusieurs anciens combattants qui habitent actuellement dans l'hôpital d'anciens combattants n'ont aucune chance d'être admis. Cela s'explique par le fait que, depuis de nombreuses années, les conditions et les règlements y sont bien différents. L'attitude d'un hôpital général—et il doit en être ainsi étant donné que nous manquons de lits d'hôpitaux et que ces derniers coûtent \$100 par jour—est d'admettre la personne, d'effectuer l'opération ou les soins nécessaires, et de la renvoyer.

Ce n'est pas le genre de conditions auxquelles nous nous attendions pour l'hôpital d'anciens combattants. Ces gens n'ont pas vieilli parce qu'ils le voulaient. Ils ont néanmoins vieilli. Ils n'y peuvent rien s'ils sont malades. Ils sont vieux, malades et doivent apparemment souffrir d'une sorte de maladie prestigieuse qui représente un intérêt pour la profession médicale avant que les membres de cette profession s'intéressent à eux. La plupart des médecins ne sont pas trop enthousiasmés à l'idée de prendre soin d'un groupe de malades âgés. Toutefois, les Canadiens n'ont pas construit le système d'hôpitaux pour anciens combattants pour qu'il profite à la profession médicale, pas plus qu'ils ne l'ont construit pour qu'il profite aux dirigeants du ministère responsable. Ils l'ont construit pour qu'il profite aux anciens combattants.